

MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par la soussignée que la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton a procédé, en vertu de la résolution n° 2023-04-39 adoptée le 24 avril 2023 à la vente de gré à gré suivante :

Description	Prix de vente (taxes en sus)	Acquéreur
Argo Avenger Responder véhicule tout-terrain année 2018 et sa remorque	20 000 \$	Municipalité de Compton

DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON CE 8 MAI 2023

Valérie Manseau

Greffière et greffière-trésorière adjointe